CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90521** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : 502 937 246 00010

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés : 80 09978

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD 850707

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD 850707

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : 69 ATM

Z I LES VERNAILLES
69830 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS

Téléphone : 04 74 67 00 41 **Fax :** 04 74 67 70 31

Portable : 06 07 48 20 02

Responsabilité légale :
LAFOND ROMAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.atriome.fr

E-mail : 69atm@atriome.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 498 378 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	18/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 11:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E90521** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE **31/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2007
Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : **502 937 246 00010**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés : 80 09978

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD 850707

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD 850707

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **69 ATM**

Z I LES VERNAILLES
69830 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS

Téléphone : 04 74 67 00 41 **Fax :** 04 74 67 70 31
Portable : 06 07 48 20 02

Site Internet : http://www.atriome.fr
E-mail : 69atm@atriome.fr

Responsabilité légale :
LAFOND ROMAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/06/2022
o Isolation des combles perdus	12/12/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.